

Décès de Mounir lors d'une intervention policière à Schaerbeek: la famille se constitue partie civile

Publié le samedi 31 Juillet 2021 à 20h38

La famille de Mounir, ce jeune homme décédé après avoir été arrêté par la police à Schaerbeek, a décidé de se constituer partie civile.



Les faits se sont déroulés rue de Brabant. - GSV

Les circonstances de la mort de Mounir restent floues pour la famille. Dans la nuit de mercredi à jeudi, le jeune homme a été arrêté par la police à Schaerbeek, près de la place Liedts. Il est décédé à l'hôpital jeudi.

À nos confrères de RTL, la porte-parole adjointe de la zone de police Bruxelles-Nord, a confirmé qu'une intervention s'était déroulée cette nuit-là pour une « personne nue sur la voie publique » et qui semblait agir sous l'influence de substances.

Le parquet a demandé qu'un médecin légiste autopsie le corps de Mounir pour déterminer les causes du décès. Selon la police, Mounir, 26 ans, aurait fait un arrêt cardiaque avant de décéder à l'hôpital. Nos confrères de Bruzz ont rencontré des proches. Ces derniers ne croient pas à la version des autorités et affirment que Mounir était en bonne santé.

Selon eux, c'est un jeune homme sévèrement battu avec des blessures au visage qui se trouvait à l'hôpital. La famille souhaite que la lumière soit faite sur le déroulé des événements notamment concernant la motivation de l'arrestation et la manière dont elle a eu lieu.

Elle s'est constituée partie civile pour avoir accès au dossier, annonce nos confrères de BX1. Une marche blanche devrait être organisée dimanche après-midi vers 15h. La famille attend encore l'autorisation des autorités communales.